

**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**Objet : Adoption du compte administratif 2016 Budget principal**

Le vingt-neuf mars deux mille dix-sept, le comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique », s'est réuni dans les locaux du Conseil régional des Hauts de France, à Lille, sur convocation en date du vingt-trois mars deux mille dix-sept, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

**Présents : 13** (Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Monsieur Daniel LECA, Madame Bénédicte MESSEANE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON, Madame Anne VANPEENE)

**Excusés : 6** (Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Bruno DUVERGÉ, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickaël HIRAUX, Madame Valérie LETARD, Monsieur Philippe RAPENEAU)

**Pouvoirs : 4** (Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur André FIGOUREUX, Madame Martine FILLEUL à Madame Bénédicte MESSEANE-GROBELNY, Monsieur Mickaël HIRAUX à Monsieur Luc MONNET, Monsieur Philippe RAPENEAU à Monsieur Christophe COULON)

**Absents : 1** (Monsieur Alain DELANNOY)

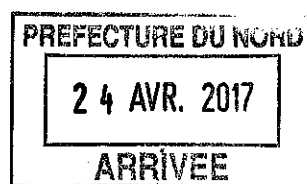
Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Le comité syndical,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** le Budget primitif 2016 voté le 20 novembre 2015,

**Vu** l'instruction comptable M14,



Après en avoir délibéré,

## DECIDE

D'approuver le compte administratif pour l'année 2016 du budget principal, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 765 818.66 € et un déficit global cumulé en investissement de 400 005.29 €.

Le résultat annuel de l'exercice 2016 présente un excédent en fonctionnement de 444 339.32 € et un déficit en investissement de 456 263.79 €

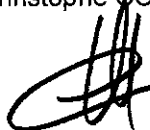
Adopté par :

- Voix pour : 15
- Voix contre : 0
- Abstention : 0
- Nombre d'élus participants au vote : 15

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON



Transmis au contrôle de légalité le

